

BTS COMMERCE INTERNATIONAL (CI) A REFERENTIEL COMMUN EUROPEEN

Catalogue de cours

PRESENTATION GENERALE DU BTS

Le Technicien supérieur en Commerce international à référentiel commun européen contribue au développement international durable de l'entreprise par la commercialisation de biens et/ou de services sur les marchés étrangers et l'optimisation des achats dans un contexte de mondialisation. Il/elle est chargé(e) de mettre en œuvre les choix stratégiques et de coordonner les opérations internationales entre les différentes fonctions de l'entreprise et/ou les partenaires extérieurs. Grâce à son travail d'analyse et de remontée d'informations, il/elle permet à l'entreprise de réagir aux évolutions de son environnement.

Dans le cadre de cette entreprise, le/la titulaire du BTS Commerce international à référentiel commun européen remplit les missions suivantes :



Il/elle doit mener une veille permanente pour collecter des informations sur les marchés étrangers afin de préparer les décisions commerciales. Il/elle prospecte à l'achat et à la vente, élabore des offres adaptées, vend et participe au processus de négociation à l'achat. Il/elle assure le suivi administratif et commercial des ventes et des achats et coordonne les services supports et les prestataires extérieurs. Il/elle exerce l'ensemble de ces missions dans un contexte pluriculturel.

STAGES

La formation de BTS Commerce International comprend deux stages :

- **un stage à l'étranger de 8 à 12 semaines** en première année,
- **un stage de 6 semaines** en deuxième année.

Ces deux périodes de stage permettent, en immersion totale, de mettre en pratique les connaissances et savoir-faire acquis et de développer et consolider les différentes compétences : professionnelles mais aussi linguistiques.

VALIDATION ECTS

Les deux années du BTS Commerce International sont validées par l'obtention de l'examen de fin d'étude, correspondent à 120 ECTS ; la validation des ECTS est soumise à vérification par l'équipe pédagogique en fin d'année scolaire.

RESUME DU CONTENU DES COURS

CULTURE GENERALE ET EXPRESSION

Le but de l'enseignement du français est de donner aux étudiants la culture générale dont ils auront besoin dans leur vie professionnelle et dans leur vie de citoyen, et de les rendre aptes à une communication efficace à l'oral et à l'écrit.

La culture générale est développée par la lecture de tout type de textes et de documents (presse, essais, œuvres littéraires, documents iconographiques, films) en relation avec les questions d'actualité. Les principes sont les suivants :

- créer une culture commune chez les étudiants ;
- développer la curiosité des étudiants (questions de société, de politique, d'éthique, d'esthétique) ;
- développer le sens de la réflexion (précision des informations et des arguments, respect de la pensée d'autrui, formation à l'expression d'un jugement personnel).

Une communication efficace à l'oral et à l'écrit suppose une connaissance suffisante de la langue (vocabulaire et syntaxe) et une aptitude à la synthèse pour saisir avec exactitude la pensée d'autrui et exprimer la sienne avec précision.

Des exercices variés concourent à cette maîtrise : débat oral, exposé oral, analyse des interactions verbales, analyse et résumé d'un texte, comparaison de textes, étude logique d'une argumentation, constitution et analyse d'une documentation, compte-rendu d'un livre lu, synthèse à partir de documents de toute nature, rédaction d'un compte-rendu, d'une note, d'une réponse personnelle à une question posée, d'une argumentation personnelle.

Enfin, l'objectif visé par l'épreuve finale est de certifier l'aptitude des candidats à communiquer avec efficacité dans la vie courante et dans la vie professionnelle.

LANGUES VIVANTES ETRANGERES A ET B : Anglais et Espagnol

La formation à l'obtention du BTS Commerce International, met l'accent sur les langues vivantes étrangères (LVE) utilisées dans un contexte professionnel et dans un environnement économique international.

Le lycée Raymond Naves propose, pour ce qui est des langues LVA LVB un choix entre l'anglais et l'espagnol. Ce choix sera opéré par l'étudiant en tenant compte des différences entre LVA et LVB :

- Le niveau d'évaluation n'est pas identique. En fonction du CECRL¹, la LVA est évaluée au niveau B2 la LVB est évaluée au niveau B1.
- L'épreuve de Relation commerciale interculturelle se déroule obligatoirement en anglais et en français

La spécificité de ce BTS requiert donc la maîtrise du langage de base propre au commerce et une bonne connaissance des thèmes suivants :

- langue commerciale usuelle : distribution, publicité, entreprise, droit, commerce
- langue économique usuelle : consommation, production, croissance, crise, marché,
- organisation et techniques du commerce international : étude de pays, transports, problèmes monétaires, accords internationaux, investissements à l'étranger

¹ Cadre Européen Commun de Référence Linguistique

- étude des réalités et civilisation : approche économique et socioculturelle des pays dont on étudie la langue, utilisation de l'étude de ces réalités à des fins commerciales : études de marché, négociation...

Autour de cette liste thématique, s'articulent des activités diverses qui répondent à des exigences propres aux différentes compétences langagières : compréhension et expression écrite et orale, mais aussi, des situations de communication directe toujours dans une optique de pratique professionnelle des LVE.

LA LANGUE VIVANTE ETRANGERE C : ARABE ou ITALIEN

Cet enseignement s'adresse aux étudiants n'ayant jamais étudié ces langues. L'enseignement, sur deux ans, est destiné à fournir l'essentiel des bases grammaticales et lexicales de la langue. On vise un niveau A1+ du CERL et, à terme, cet enseignement doit permettre à l'étudiant de lire des textes simples, comprendre des conversations et communications courantes, de produire des énoncés et d'interagir de façon simple, de copier, écrire sous la dictée, remplir un questionnaire, écrire un message simple.

CULTURE ECONOMIQUE JURIDIQUE ET MANAGERIALE

L'enseignement de culture économique, juridique et managériale vise à permettre au titulaire du BTS de :

- disposer d'une culture économique, juridique et managériale nécessaire à la compréhension des enjeux et des défis auxquels doivent répondre les entreprises ;
- s'approprier le cadre économique, juridique et managérial de son activité professionnelle ;
- mobiliser les compétences économiques, juridiques et managériales nécessaires à la réalisation des objectifs et des activités de l'entreprise ;
- intégrer les dimensions économique, juridique et managériale des compétences professionnelles liées à la spécialité de BTS ;
- communiquer avec différentes parties prenantes de l'entreprise.

Les six thèmes proposés sont structurés par l'étude de questions clés, chacune étant associée de façon privilégiée à un champ disciplinaire donné, à des compétences ciblées. Cette présentation favorise la complémentarité des regards disciplinaires et la formulation de réponses aux questions auxquelles l'entreprise est confrontée en mobilisant les savoirs et méthodologies spécifiques à chaque discipline.

Cet enseignement prend appui sur des situations professionnelles contextualisées, rencontrées y compris dans de petites et moyennes entreprises, et sur des ressources documentaires de nature économique (tableaux statistiques, articles de nature économique...), juridique (contrats, textes législatifs ou réglementaires, décisions de justice, ...) et managériale (études de situations concrètes d'entreprises, articles relatifs à des entreprises, ...) Le programme de culture économique, juridique et managériale est conçu de manière à favoriser de nombreuses transversalités avec les enseignements professionnels.

Les 6 thèmes sont :

- L'intégration de l'entreprise dans son environnement
- La régulation de l'activité économique
- L'organisation de l'activité de l'entreprise
- L'impact numérique sur la vie de l'entreprise
- Les mutations du travail
- Les choix stratégiques de l'entreprise

MISE EN OEUVRE DES OPERATIONS INTERNATIONALES

La partie «Mise en oeuvre des opérations internationales » vise à développer les compétences du candidat dans les domaines suivants :

- Organisation, contrôle et suivi de la réalisation d'un contrat international
- Évaluation des conséquences des choix opérés
- Mesure des risques, gestion de leur couverture, des sinistres et des litiges
- Contrôle et suivi des processus et de la chaîne documentaire
- Évaluation des prestataires de services sollicités
- Proposition de pistes d'amélioration de gestion des opérations
- Tenue et analyse des tableaux de bord de suivi de la gestion des opérations

DEVELOPPEMENT COMMERCIAL INTERNATIONAL

Il porte sur :

- La réalisation d'une veille sur l'environnement global de l'entreprise
- L'Analyse et la synthèse d'informations sur un marché cible
- Le recensement et identification des modalités de déploiement sur un marché cible
- La contribution aux démarches d'adaptation liées au développement international de l'entreprise
- La participation à la prospection commerciale en appui des commerciaux et des réseaux de vente

RELATION COMMERCIALE DANS UN ENVIRONNEMENT INTERCULTUREL

Le développement de la relation commerciale dans un environnement interculturel

porte sur :

- La Collecte, l'analyse, l'exploitation et la communication des données clients/fournisseurs
- La production de messages écrits et/ou oraux en français et en anglais
- Le suivi et pérennisation de la relation client/fournisseur
- La coordination avec les services et les entités de l'organisation
- La proposition de solutions adaptées à chaque situation
- La contribution à l'animation d'un réseau professionnel en France et à l'étranger

La RCI sera enseignée en anglais et en français. L'objectif est de démontrer que le candidat est capable de :

- négocier dans un contexte multiculturel
- d'adapter une offre commerciale à un client étranger
- de communiquer en langue étrangère dans une situation de négociation vente.

—

Disciplines	1ère année	2ème année
Culture générale et expression	2	2
LV1 Anglais	4	3
LV2 Espagnol	4	3
Culture économique juridique et managériale	4	4
Relation commerciale interculturelle dont 1 partie en anglais	4	4
Mise en œuvre des opérations internationales	5	6
Développement commercial international	5	4
LVC (Arabe ou italien)	2	2